



Point 8 à l'ordre du jour :

**Dotations : regard sur les projets alternatifs de l'EERV**

*Rapport du Conseil synodal (non décisionnel)*

**Session ordinaire des 16 et 17 juin 2017**



**Rapport non décisionnel  
du Conseil synodal au Synode  
sur la pertinence de  
développer et reconnaître  
des lieux alternatifs de l'EERV  
en lien avec les dotations**

**Session ordinaire des 16 et 17 juin 2017**

## Bref rappel

Au cours de la séance extraordinaire du 4 mars 2017, le Synode a eu l'occasion de prendre la mesure des bouleversements du contexte sociétal dans lequel l'EERV doit penser la réduction de ses dotations. Le rapport présenté, dans la suite du programme de législature, exprimait la nécessité d'un changement de posture, autant individuelle que collective, afin que l'Eglise puisse être présente et accomplir sa mission auprès de ceux qui sont encore proches de l'institution comme auprès des 57% qui ont pris leurs distances et des 13% qui, dans leur spiritualité active, sont en recherche d'alternatives<sup>1</sup>. Quelques pistes ont été explorées dans le rapport ainsi qu'à l'occasion du débat et des discussions du Synode : renforcer le degré d'autonomie des lieux d'Eglise qui semblent encore trop souvent démunis lorsque les ministres ne sont pas moteurs et acteurs des activités, développer des lieux alternatifs, renouveler les offres traditionnelles existantes, augmenter la surface de contact avec la société, changer de logique d'approche auprès des distancés, renforcer le travail en équipe et augmenter la liberté d'organisation des Régions.

Avant et après le Synode de mars, le forum des Régions, les journées cantonales des ministres, les assemblées régionales, diverses rencontres organisées par les Régions autour de la pénurie annoncée de ministres, la consultation qui se termine à fin juin ont été autant d'occasions de débattre sur l'avenir. Loin de se restreindre à une approche mathématique, les réflexions sur les dotations mettent en lumière les enjeux liés à notre capacité d'accomplir notre mission aujourd'hui. Deux sessions synodales (en juin et en novembre 2017) permettent de poursuivre les réflexions en vue de la session décisionnelle de mars 2018 sur le sujet des dotations.

## Une évolution constante

Dans son ouvrage<sup>2</sup> sur Dietrich Bonhoeffer, Henri Mottu nous rappelle en ces termes ce souci de rejoindre les distancés : « Vers la fin, il se vouait tout entier à cette réflexion : comment toucher les 'distancés', les 'autres' au sens à la fois théologique et culturel, vous et moi nouveaux destinataires assommés par la langue de bois et le prêchi-prêcha ? Ses nouveaux destinataires étaient finalement ces 'sans-Dieu', ces proches lointains, pour lesquels Dieu a pris une option préférentielle. »

Jusque dans les années septante, nos lieux d'Eglise étaient exclusivement les paroisses. Progressivement à partir des années huitante, l'EERV a développé une présence de l'Eglise dédiée à certaines institutions ; c'est la naissance des aumôneries dans les hôpitaux, prisons, gymnases, écoles professionnelles, Université et EPFL pour rejoindre les personnes là non seulement là où elles habitent mais aussi là où elles travaillent, étudiant, vivent.

Avec Eglise AVenir, l'EERV a choisi de reconnaître et de renforcer des formes alternatives de présence de l'Eglise dans la société, hors d'institutions partenaires. Ce sont des projets tels le ministère Sida, la pastorale de rue, celle des réfugiés et des lieux d'écoute. Les acteurs de ces développements ont pour convictions communes :

- la certitude que tout être humain, à l'image d'Abraham, est errant sur cette terre (Gn 17)
- l'exigence d'accueil de l'Ancien Testament telle qu'elle se trouve notamment dans le livre du Lévitique
- le ministère du Nazaréen aux marges de la société de son temps et jusqu'en Samarie (Jn 4)
- l'envoi des disciples en mission (Lc 10) et de tous les croyants jusqu'aux extrémités de la terre (Mt 28)
- enfin l'invitation du Christ à le reconnaître en toute personne en situation de fragilité : ceux qui ont faim et soif, ceux qui sont sans vêtements voire sans abris, les étrangers, les malades, les prisonniers, etc. (Mt 25).

Pour gérer et stimuler de tels lieux d'Eglise à la marge et au-delà des institutions, l'EERV a reconnu une troisième forme de lieu d'Eglise aux côtés des paroisses et des aumôneries : le service communautaire. D'autres initiatives alternatives sont le fait d'associations, plus ou moins directement liées à l'EERV, ou de groupes plus informels (plateformes, groupes de soutien, etc.).

En 2010, trois lieux phares étaient lancés : la Cathédrale, l'esprit saint et Saint-Laurent-Eglise, trois lieux dont les formes institutionnelles ont évolué au gré des besoins.

---

<sup>1</sup> Jörg Stolz et Edmée Ballif, L'avenir des Réformés, Labor et Fides, 2011

18% d'institutionnels / 57% de distancés / 13% d'alternatifs / 12 % de séculiers

<sup>2</sup> Henri Mottu, Dietrich Bonhoeffer, Cerf, 2012, p. 105

## Repères bibliques et ecclésiologiques

Cela dit, ni Bonhoeffer à l'époque, ni même Mottu aujourd'hui n'ont un discours que l'on peut qualifier de novateur. Leurs certitudes puisent à la source même des Ecritures. Les textes bibliques nous présentent différentes facettes d'un christianisme désireux de s'adapter au plus grand nombre. Il ne s'agit pas de se renier ou de s'adapter à n'importe quel prix mais bien de soutenir chacune et chacun dans sa quête de sens. Or, cette démarche demande à l'évidence "une capacité à se savoir toujours à réformer", ce qui ne saurait nous laisser de marbre en cette année.

Pour reprendre les mots du théologien français contemporain James Woody<sup>3</sup> à propos de ceux qu'on appelle les distancés: « ... Ce sont plutôt les Eglises qui quittent leurs paroissiens que l'inverse. Ce sont les institutions qui prennent leur propre chemin, sans se soucier de leurs membres. Les Eglises abandonnent les leurs lorsqu'elles ne font plus que s'intéresser aux réponses d'hier au lieu de s'intéresser aux questions d'aujourd'hui, lorsqu'elles ne prennent plus le soin de s'intéresser à ce que vivent leurs contemporains, à leurs difficultés, leurs projets mais aussi leurs trouvailles, leurs centres d'intérêt, leur manière de vivre. » Et de poursuivre en rappelant que Jésus n'a pas arpenté les chemins de son pays en répétant à l'identique le catéchisme ou les dogmes ni même la théologie d'autrefois. Jésus a saisi chaque rencontre, chaque situation, chaque événement de la vie quotidienne pour en souligner le sens profond ; c'est en cela qu'il n'a cessé de faire de la théologie appliquée. De même, Paul n'aspirait pas tant à créer la suite de la bible hébraïque misant sur le fait que ses lettres seraient un jour canonisées, il avait par contre à cœur d'aider les membres des premières communautés chrétiennes à penser leur relation à Dieu et au monde et à stimuler leur manière de croire et de témoigner de leur foi en Jésus-Christ.

Dans cette même perspective d'ouverture de l'Eglise au monde, Gérard Delteil et Paul Keller<sup>4</sup> abordent en 1995 déjà les questions qui nous occupent aujourd'hui et qui habitaient déjà les réflexions d'Eglise Avenir :

- Ils questionnent le rapport entre la notion de territoire et celle de communauté. Il s'agit de déterminer si la communauté, voire la paroisse, s'inscrit uniquement dans un espace géographique ou si elle prend aussi en considération l'espace social dont elle est, de fait, une composante. Les auteurs estiment que c'est dans l'environnement qui est aussi celui de la vie quotidienne de ses membres que la paroisse doit se construire, définir ses tâches, réinterpréter ses structures et élaborer le langage de sa prédication. Une paroisse qui ne chercherait à évoluer et à dialoguer que dans son propre espace religieux risque de s'étioler et de se marginaliser.
- Si pendant plusieurs siècles c'est bien une logique de rassemblement qui a donné aux chrétiens le sentiment et la possibilité d'appartenance à une communauté locale, il s'agit aujourd'hui de penser une stratégie qui tienne compte d'une logique de solidarités, d'affinités. C'est dans cette réflexion qu'apparaît la nécessaire articulation à définir entre les cercles et les réseaux. L'Eglise ayant beaucoup fonctionné sur un modèle de cercles concentriques, faire place à des réseaux en son sein est une idée – certes pas nouvelle – créatrice d'un changement salubre mais qui paraît à certains encore trop perturbatrice. Pourtant, réseaux et cercles dessinent des manières différentes d'être ensemble qui ont tout à gagner à s'interpénétrer sans se confondre.
- Dans cette même perspective, c'est l'articulation entre « professionnels » et « bénévoles » qui mérite d'être repensée. Quand une Eglise devient minoritaire, elle doit courageusement aborder la question de la diversification des ministères, de la définition de leurs compétences et de leur articulation ainsi que la question du sacerdoce universel. La portée ecclésiologique de l'exercice personnel ou communautaire du ministère devient déterminante. Notre Synode s'est engagé dans cette réflexion depuis 2012. Elle est à poursuivre et affiner.

## Inventaires des lieux alternatifs existants ou en élaboration

Notre Eglise est riche en ministères s'adressant à une population différente des fidèles du culte dominical tels la Cascade, le Raidillon, l'Ancre, la Roulotte, la Planchette, l'Arbre de Vie, le Café du marché, Cumpanis, l'ECT et tant d'autres. Les coordinateurs régionaux ont permis d'établir une liste non exhaustive de ces lieux alternatifs. Celle-ci intègre également des activités d'appel, paroissiales, régionales et cantonales qui permettent aux « distancés » d'explorer la spiritualité, la foi chrétienne et la vie en Eglise. Citons à titre d'exemple les animations Parole et Musique, les Cafés-Théo ou la proposition de marches méditatives. Ce à quoi il faut ajouter les offres plus ponctuelles d'expositions et d'événements qui essaient de drainer des participants hors des cercles habituels de l'Eglise.

---

<sup>3</sup> James Woody, Une Eglise qui fait sens, Revue Evangile et Liberté, mai 2017, p. 11

<sup>4</sup> Gérard Delteil et Paul Keller, L'Eglise disséminée, Novalis, Lumen Vitae, Labor et Fides, Cerf, 1995

## **Aller à la rencontre... et apprendre à faire avec...**

Il y a quelques décennies, le centre de la vie de l'Eglise était la paroisse dont le portrait ressemblait à ce qui a été brièvement esquissé ci-dessus, avec une transmission de l'Évangile qui se passait largement au sein de la famille et de manière centripète dans la communauté de domicile. Pour les activités paroissiales, la porte d'entrée pour atteindre les individus et les familles était la « proposition, l'offre ». Et cela fonctionnait relativement bien.

Suite à l'observation et au constat de la désaffection des lieux d'Eglise et de leurs activités par un nombre croissant de personnes, la réaction a été d'analyser le besoin de certaines catégories de personnes et de certains lieux et publics. Des projets alternatifs ont été mis en place pour entrer en relation avec différentes catégories de personnes là où elles vivent et travaillent. Les aumôneries (hôpitaux, gymnases, EMS, etc.), puis les services communautaires sont issus de cette prise de conscience. Mais la mise en place est restée dans la même logique de la « proposition ». Le fonctionnement, même spécialisé et bien ciblé sur le public spécifique est majoritairement resté dans la logique du « faire pour » et non du « faire avec ». Si ces lieux alternatifs peuvent être classés de nombreuses manières, tous ont en commun qu'ils ont à l'époque augmenté la surface de contact entre l'Eglise et la société. Ces lieux alternatifs sont aujourd'hui incontournables.

Pour autant, dans une approche actuelle des 57% de « distancés » et des 13% d'« alternatifs », la logique de « la proposition », du « faire pour », même taillé sur mesure, ne s'avère plus suffisamment opérante. En effet, dans un monde fonctionnant essentiellement en réseaux (travail, sport, musique, passion, loisir, politique, etc.) territorialement éclatés, l'individu veut de plus en plus « customiser » les produits, les activités et les offres à sa mesure.

Face à ces nouvelles tendances, et quelle qu'en soit notre appréciation, il s'agit donc de favoriser le lien, la relation et de développer la logique du « faire avec » les personnes, groupes et réseaux approchés.

## **Nouveaux projets, nouvelle présence**

La logique des *Fresh Expressions of Church* a comme point de départ la prière et le discernement : « Voir où Dieu est déjà à l'œuvre et l'y rejoindre ». Sa mise en place se fait en réseaux, de manière contextuelle. Chaque *Fresh Expression* est orientée vers ceux qui n'ont pas de relation avec Dieu ou l'Eglise ; elle est marquée par les questions et les recherches du groupe cible et elle accompagne les personnes dans leur démarche. Ces lieux génèrent aussi des communautés et doivent être reconnus comme faisant aussi partie de l'Eglise.

Les *Fresh Expressions of Church* ne sont qu'une des impulsions qui permettent de développer une nouvelle présence de l'Eglise dans la société contemporaine. Les structures déjà existantes ont également la responsabilité de chercher à augmenter la surface de contact avec les distancés et de réfléchir à des nouvelles manières de créer des liens avec des personnes et des groupes qui sont dans une autre logique et un autre rythme de vie qu'il y a dix ans.

A l'inverse de la logique de projet qui permet une planification en fonction de l'objectif fixé, l'émergence de nouvelles formes d'Eglise – de nouveaux lieux alternatifs – nécessite un espace de liberté propice à l'innovation. Ici l'initiative naît du charisme d'une personne ; là de l'intuition d'une autre ; là encore de la constitution d'un groupe d'intérêt. Elle devra être testée puis reconnue, portée, financée et encadrée... Pour ce faire, la structure institutionnelle de l'EERV devra gagner en souplesse et réserver à différents niveaux des volants de manœuvre en terme de compétences décisionnelles, d'engagement de personnel et de finances.

## **Conclusion**

Une très récente soirée du forum des Régions a montré la pertinence et la complexité des questions posées ci-après compte tenu du changement de posture d'Eglise auquel le programme de législature appelle et des réformes en profondeur qui en découlent. Pour les mettre en œuvre et favoriser tant la revitalisation des paroisses et aumôneries traditionnelles que le développement de nouveaux projets, nous devons ensemble apprendre à faire preuve de souplesse, à prendre des risques et à accepter une certaine dynamique du provisoire. N'est-ce pas l'expérience vécue par les disciples lors du premier envoi en mission (Mt 10) ? N'est-ce pas la dynamique de toute Eglise missionnaire ? Une expérience qui aujourd'hui appelle à la confiance réciproque entre tous les acteurs de notre Eglise et de chacun avec Dieu.

## Quatre champs à explorer en Synode dans un débat non-décisionnel:

### Stimulation et discernement de nouveaux projets

Dans les nouveaux élans, les nouvelles approches et les nouvelles méthodes qui émergent, les questions suivantes se posent :

- Comment stimuler de nouvelles impulsions sans succomber à la tentation du « faire pour », à la logique de la proposition... et comment discerner les projets à soutenir dans la logique du « faire avec » ?
- Quelle pondération entre initiative personnelle et intérêts collectifs dans le développement et le soutien de nouveaux projets ? Quelle validation, par qui et selon quels critères ?
- Comment déterminer un ou des objectifs spécifiques ?
- Toutes les activités d'Eglise ne sont pas pérennes : doit-on estimer/fixer la durée d'un projet, d'un nouvel élan ?

### Dotations, forces ministérielles

Quelles forces ministérielles faut-il accorder aux différents types de présence dans la société (paroisses, aumôneries, services communautaires, nouvelles présences, activités pionnières) ? Est-ce des petits pourcentages à côté d'une autre activité principale ? Faut-il y consacrer un poste ou un demi-poste ministériel mais pour une durée déterminée ? Comment se pense l'articulation avec l'engagement laïc souhaité ? Exemple : il est souhaité que le ministre soit moteur ou coach et que le projet puisse fonctionner sans présence ministérielle après 2-3 ans ? Comment réserver dans les enveloppes de dotation des forces pour l'innovation et des mandats temporaires ?

Enfin, faut-il édicter des balises qui définissent les forces que chaque région doit réserver à telle ou telle autre activité (moyens) ou faut-il se contenter de fixer les missions à accomplir (objectifs) et rendre les différentes entités ecclésiales responsables de la manière de les atteindre et de la répartition des forces ?

### Structure institutionnelle

La première question qui se pose est celle de la nature de la ou des structure(s) institutionnelle(s) qui porte(nt) l'activité : une paroisse, un service communautaire, une aumônerie, une association, un groupe de soutien, un groupe informel, une plateforme. La plupart des activités existantes citées ci-dessus reposent sur une structure déjà définie, qu'elle soit d'Eglise ou pas. Et qu'en est-il des nouvelles activités organisées sur le principe du « faire avec » ? A l'heure de réfléchir aux dotations, et compte tenu d'une nouvelle logique à mettre en place, quelle structure privilégier pour les nouveaux projets ? Enfin à quel « niveau » faut-il les stimuler et les rattacher ? Paroissial, régional ou cantonal ? Cela a bien sûr une influence sur la dotation ! Pour se déterminer l'un des critères pourrait être le lieu de provenance des participants à l'activité. Un autre critère serait le statut de la structure portante du projet initialement. Pour les nouveaux projets, on peut aussi imaginer que le rattachement puisse être flexible. Il est important d'interroger la pertinence des collaborations locales (paroissiales, régionales).

### Financement

Le financement de ces projets alternatifs est souvent pensé mixte : une partie est financée par l'EERV (le plus souvent la partie « salaire ministériel ») et l'autre par des recherches de fonds externes. D'autres sont entièrement financés par l'Eglise : le budget de fonctionnement émergeant aux budgets paroissiaux, régionaux ou cantonaux. D'autres activités s'autofinancent totalement (Evangile en chemin).

Faut-il poser des règles financières ? Exemple : tout projet alternatif a un budget de fonctionnement qui s'autofinance après 5 ans ? Y a-t-il des activités alternatives qui après quelques années font partie du « ménage courant » ?